



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 28231

Texte de la question

M. Jean-Paul Dupré attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la nécessité qu'il y aurait, dans le cadre du projet de réforme des lycées, de maintenir un horaire significatif à l'enseignement de la philosophie. L'intérêt de cette discipline n'est plus à démontrer. Elle permet, au terme des études secondaires, d'armer les jeunes gens d'une méthode de réflexion et de renforcer leur capacité de jugement par une formation à la liberté et à la pensée. Il lui demande de bien vouloir lui préciser quelles sont ses intentions quant à l'enseignement de cette discipline.

Texte de la réponse

Le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie est particulièrement conscient de l'importance de l'enseignement de la philosophie dans notre système éducatif. Au niveau du lycée, la réforme en cours, et qui s'appliquera en classes terminales à compter de la rentrée 2001, conserve toute sa place à cet enseignement. Le nombre d'heures affecté par classe au professeur n'est jamais diminué. En série littéraire, la mise en place de travaux personnels encadrés portant sur les disciplines dominantes de cette série, dont la philosophie, doit permettre aux élèves de développer leurs capacités à conduire un travail de recherche et de production de dossiers sur des sujets de leur choix à partir d'une liste nationale de thèmes prenant appui sur les contenus des programmes. En série scientifique, la baisse de l'horaire est compensée par l'introduction de dédoublements qui devraient améliorer les conditions d'enseignement de cette discipline. Les modifications dans la structure des enseignements doivent s'accompagner d'une rénovation des programmes. Les projets de programme, en cours d'élaboration par le groupe technique disciplinaire de philosophie, feront l'objet d'une large consultation auprès des professeurs de la discipline.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Dupré](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28231

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 avril 1999, page 2152

Réponse publiée le : 17 janvier 2000, page 339